



Association  
des Anciens et amis  
du Lac-Bleu

Septembre 2023

## Assemblée générale 2023

Le 30 septembre 2023, à 10h12.

A la Malègue, La Tour-de-Peilz

### 1. Accueil, acceptation de l'ordre du jour et du PV 2022

- Le président, Philippe Eugster, salue et remercie les personnes présentes :
  - Les Municipaux, MM. Bonvin et Grangier
  - le chef de groupe, Matthias Loup (Agami) et les membres de la maîtrise, et les scouts, ainsi que les représentants de la Fondation, dont le président Olivier Martin
  - les amis et anciens scouts membres de l'association
  - les membres du comité présents, Philippe Eugster, Magali Malvarez, Guy Chervet, et Lucien Grangier
- Les membres excusés : Jérôme Kraeliger, Cyril Ansermet, Valeryne Ansermet, Alain Zurcher.
- L'Ordre du jour est présenté, et accepté à l'unanimité.
- Acceptation du PV 2022 : Vote à main levée, acceptation à l'unanimité, 2 abstentions. Pour rappel, le plus important : Versement CHF 1500.- à la Fondation pour la nouvelle Malègue. L'auteur, Chocard, est remercié.

### 2. Rapport du président

- Voir le rapport ci-joint

### 3. Présentation des activités du groupe par le CG

- Présentation par Agami
- 144 membres actifs, 38 loups, 13 castors, 39 éclais, 9 pico, 45 maîtrise



Association  
des Anciens et amis  
du Lac-Bleu

Septembre 2023

- Pour les 30 ans de la malègue l'année prochaine, il y aura un projet spécial.
- La nomenclature a changé au niveau suisse, les chefs => responsable, on ne dit plus chef de groupe, mais responsable de groupe – plus chef de troupe mais responsable de troupe etc...
- La branche des castors est nouvelle ce sont les enfants en dessous de 7 ans, 5 à 7 ans
- Ils ont passés leur 1<sup>ère</sup> tyrolienne de jour à la St George pour passer aux louveteaux.

#### **4. Informations de la part du président de la Fondation.**

- Information
- Olivier Martin est nommé membre d'honneur par acclamation.
- La présidence va passer de Olivier Martin à Agnés Schaub, le comité reste identique.
- Pour l'agrandissement de la malègue, il faut attendre la fin des travaux de la rivière Oyone, et ensuite le terrain ne sera plus classé haut risque, ce qui fait que on pourra avoir les autorisations d'agrandir.

#### **5. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes, décharge**

- Présentation des comptes par Guy, voir document annexes
- Rapport des vérificateurs des comptes, fait en chantant avec la mélodie de la Gross Musik, parole en annexe.
- Discussion et décharge au caissier, vote à main levé, acceptation a l'unanimité,
- Cotisations : 40.-, aucune raison de changer pour l'instant.
- Il est toujours possible de payer les cotisations aujourd'hui !
- Excédent : discuté après le point 7.

#### **6. AAALB : comité**



Association  
des Anciens et amis  
du Lac-Bleu

- Le comité et les vérificateurs de compte doivent être réélus. Ils se représentent en bloc, comité réélu à l'unanimité par acclamation pour 3 ans, les vérificateurs sont aussi réélus à l'unanimité par acclamation pour 3 ans

## **7. Présentation du camp Pico en Norvège**

Voyage en train, jusqu'à Oslo, avec plusieurs randonnées et visite de scout Norvégien.

Budget env. 10 000.-, obtenu avec vente de gâteau, divers travaux pour la commune, aide dans des mariages et sponsor.

## **8. Soutien financier**

- Montant à disposition = CHF 2500
- Proposition :
  - soutien des picos pour leur camp en Norvège 1000.-
  - aide achats ustensiles cuisine groupe 500.-
  - aide à la Fondation 1000.-
- Acceptation des soutiens à l'unanimité, 1 abstention.

## **9. Divers et proposition individuelle**

- Prochaine sortie : Aux Quatre Croisées, le 5 mai 2023 (à confirmer)
- Prochaine AG : **28 septembre 2024.**
- Proposition d'envoyer plus d'email que de lettres ? – à voir pour le future si on arrive à avoir les mail de tous.

## **10. Clôture :**

- Remercier les picos qui préparent la raclette
- 20.- raclette, à verser à Magali
- Petit apéritif nous attend



Association  
des Anciens et amis  
du Lac-Bleu

**Rappel des buts de l'association :**

1. cultiver et renforcer l'amitié entre anciens membres du Groupe Lac-bleu
2. soutenir les activités du Groupe
3. participer au financement de la construction de nouveaux locaux à destination du Groupe au lieu-dit « en la Malègue » et aux charges d'exploitation de cette réalisation, propriété de la Fondation du Groupe Lac-Bleu.

Fin de l'AG à 11h31



Association  
des Anciens & Amis  
du Groupe Lac-Bleu

## Rapport du président sur les activités 2022-2023

Chers Anciens, chers Actifs, Chers Amis,

*Je me suis fixé un objectif pour ces rapports : 1x A4.*

L'année 2022-2023 s'achève pour l'association. Cette année était standard dans le bon sens du terme, à savoir sans événement ni problème particulier.

- La sortie a eu lieu au refuge des Quatre Croisées, comme avant le Covid, un succès. A noter que nous avons utilisé de la vaisselle réutilisable de Molotov Events.
- Le nouveau numéro de l'écho n'est pas arrivé jusqu'aux lecteurs en raison d'un grand fan inconnu qui a volé tout le lot chez Chocard. Il est en train d'être réimprimé.
- La Malègue aura 30 ans l'an prochain. Le besoin de nouveaux locaux est clairement présent, et la fondation y travaille. Je me réjouis que notre association y joigne ses forces.
- Pour rappel, les buts de l'association sont :
  - cultiver et renforcer l'amitié entre anciens membres du Groupe Lac-bleu
  - soutenir les activités du Groupe
  - participer au financement de la construction de nouveaux locaux à destination du Groupe au lieu-dit « en la Malègue » et aux charges d'exploitation de cette réalisation, propriété de la Fondation du Groupe Lac-Bleu.

Je remercie tous les membres du comité qui se donnent beaucoup pour la faire vivre l'association ... et vous tous pour votre enthousiasme, vos dons et votre présence !

BPMG, Philippe Eugster, président



Association  
des Anciens & Amis  
du Groupe Lac-Bleu

## Rapport du caissier sur les comptes de l'exercice 2022

Chers Anciens, chers Actifs, Chers Amis,

Je vous donne ci après un résumé des recettes pour l'année 2022, avec un comparatif de 2021 :

	2022	2021	Variation
Cotisations	2 920.00	3 320.00	-12.0%
Dons	1 022.40	1 026.30	-0.4%
Nombre de cotisants	73	83	-12.0%

Après un exercice 2021 qui fut plutôt favorable, l'exercice 2022 a perdu des plumes avec 10 cotisations en moins pour atteindre 73, contre 83 l'année précédente.

Pour mémoire, le nombre de cotisants représente moins de 30 % des quelques 250 adresses d'anciens et d'amis que nous comptons actuellement dans notre fichier et qui reçoivent régulièrement l'Echo de la Malègue. Pour les dons, on arrive à un montant tout à fait acceptable et c'est toujours avec plaisir que je constate que bon nombre de membres arrondissent leur cotisation à la hausse lors de leur paiement, qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés 😊.

La sortie Grillade a enregistré un très bon résultat, qui a été gonflé avec la vente de bouteilles résiduelles du 100<sup>ème</sup> pour atteindre un bénéfice de CHF 538.13.

Plus que jamais, merci à chaque membre de faire le relais auprès de ses amis anciens scouts, afin que notre association puisse croître et soutenir plus encore, tant la Fondation dans sa tâche de mise à disposition de locaux adaptés pour le Groupe, que le Groupe lui-même, dont la vigueur et la santé est très encourageante comme vous aurez l'occasion de le constater cette année encore.

Au niveau des dépenses, la charge des envois reste lourde, avec deux envois en 2022 pour près de CHF 811, contre CHF 703 en 2021 pour deux envois également.

En 2022, en plus du soutien habituel à la prise en charge de la moitié du loyer payé à la Fondation de CHF 600, l'association a versé un don de CHF 1 500 à la Fondation pour les frais d'entretien de la cabane.

Le résultat de l'assemblée et de la raclette 2022 se solde par un bénéfice net de CHF 8.80, contre CHF 321.20 en 2021. Les comptes bouclent avec un bénéfice net de CHF 1 464.63 contre CHF 233.80 en 2021.

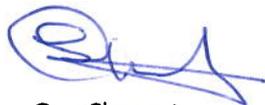
La fortune nette à fin 2022 est de CHF 8 585.14 et est déposée sur notre compte postal et nos comptes bancaires.

Sur l'exercice 2023, il est encore trop tôt pour avoir une vision claire, les cotisations ayant été adressées à fin août...

Je laisse au soin de votre assemblée de décider l'utilisation de l'excédent disponible en 2023 qui est de l'ordre de CHF ~~2 000~~, selon les propositions qui vous sont faites par votre comité, via son président. <sup>2 500</sup>

Je remercie également les deux vérificateurs des comptes de leur travail et de leur fidélité, croyant savoir qu'ils sont partants pour une nouvelle année ☺ !

BPMG à toutes et tous et excellente journée.



Guy Chervet

# La Grossmusik des Réviseurs

C'est nous les Réviseurs  
Les mêmes depuis dix ans  
C'est nous sur la hauteur  
Pour le contrôle de l'an

Tzim boum, tralala la  
Tzim boum, tralala la  
Tra lala lala lala

C'est nous être convoqués  
Juste avant l'assemblée  
C'est nous courir là-haut  
Avec un p'tit pinot

Tzim boum, tralala la...

C'est nous trouver le Guy  
Patraque sur l'canapé  
C'est nous devoir trinquer  
Sans lui foutu dans l'lit

Tzim boum, tralala la...

C'est nous descendre bouteilles  
En faisant les Kontroll  
C'est nous rester en veille  
Avec un peu Alkohol

Tzim boum, tralala la...

C'est nous être terminés  
Prêts pour le gros dodo  
C'est nous pas refuser  
Un dernier p'tit sirop!

Tzim boum, tralala la...

*Ensuite, lecture du rapport ennuyeux des vérificateurs*

Le chœur des vérificateurs  
Yves Gaillard  
Michel de Graffenried

La Malègue, le 30 septembre 2023

**Rapport des vérificateurs des comptes à l'Assemblée générale de l'Association des Anciens et Amis du Groupe des Eclaireurs du « Lac-Bleu »**

**Comptes de l'exercice 2022**

---

Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons contrôlé les comptes de l'exercice 2022 de l'Association des Anciens et Amis du Groupe des Eclaireurs du « Lac-Bleu ».

Nous avons constaté ce qui suit :

- Le bilan et le compte d'exploitation correspondent aux dispositions légales et aux statuts ;
- La comptabilité est régulièrement tenue ;
- Les dépenses comptabilisées concernent bien l'Association.

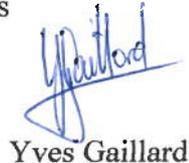
Sur cette base, nous recommandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes tels que présentés.

La Tour-de-Peilz, le 26 septembre 2023

Les vérificateurs des comptes



Michel de Graffenried



Yves Gaillard